



WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT



# Catégorie agronomique

# Profils d'enseignement

Année académique 2019- 2020

## 1. Les valeurs du réseau WBE

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

### a. DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant. Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

### b. OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle. L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.

Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

### c. RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires. Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit. Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

### d. ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant. Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.

Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

# **PROFIL D'ENSEIGNEMENT DU BACHELIER EN ARCHITECTURE DES JARDINS ET DU PAYSAGE**

**Secteur : sciences et techniques**

**Domaine : sciences agronomiques et ingénierie biologique**

6<sup>ème</sup> niveau du CFC

## **1. Le référentiel de compétences**

### **a) Introduction**

Les bacheliers en architecture des jardins et du paysage sont des bacheliers en agronomie qui exercent leurs activités professionnelles tant en Belgique qu'à l'étranger. Ils conçoivent et gèrent des projets d'aménagement paysager locaux dans le respect de la nature, des Hommes et de leurs aspirations.

Ils travaillent dans les secteurs public ou privé, dans les bureaux d'études, dans l'enseignement, dans les ONG, ...

La formation des bacheliers professionnalisants vise à :

- développer chez les étudiants des compétences utiles et nécessaires pour leur vie professionnelle en tenant compte des contraintes imposées par une société en perpétuelle évolution et en leur imposant des contacts fréquents avec le monde du travail ;
- permettre aux diplômés de concevoir des projets et de les mettre en œuvre en y incluant les progrès des sciences et des techniques respectueuses de l'environnement ;
- renforcer chez les étudiants une attitude de prise de responsabilités en les associant à des activités de services à la collectivité, en les incitant à l'étude de langues étrangères ainsi qu'à la mobilité ;
- préparer les étudiants à être des citoyens actifs animés de valeurs démocratiques, humaines et relationnelles tournés résolument vers le futur dans une démarche esthétique.

**b) Tableau des compétences**

<b>Compétences</b>	<b>Capacités</b>
1) Informer, communiquer et travailler en équipe	<p>a) Rechercher, consulter, analyser, changer et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international,</p> <p>b) Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques</p> <p>c) Participer à la vulgarisation</p> <p>d) Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés</p>
2) S'engager dans une démarche de développement professionnel	<p>a) Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente</p> <p>b) Développer un esprit critique</p> <p>c) S'adapter aux évolutions technologiques, économiques et sociétales</p>
3) Maîtriser les principes de base de la gestion	<p>a) S'informer des aspects légaux et réglementaires de son activité (aspects économique, social, et de production) et les appliquer</p> <p>b) Répondre aux spécificités du marché (local, national, international)</p> <p>c) Développer un réseau de contacts</p>
4) Concevoir un projet paysager	<p>a) Maîtriser l'analyse paysagère</p> <p>b) Mener une démarche réflexive</p> <p>c) Poser un diagnostic présentant les déficiences et les potentialités d'un site visé</p> <p>d) Mettre en place une planification pour le développement du site visé</p> <p>e) Dessiner les options prises lors de la planification de manière formelle</p>
5) Mener à bien un projet paysager	<p>a) Maîtriser les notions d'agronomie, le monde végétal ainsi que les matériaux à mettre en œuvre</p> <p>b) Définir et gérer les aspects techniques d'un projet</p> <p>c) Gérer les aspects financiers d'un projet (estimation, suivi d'un budget...)</p> <p>d) Intégrer le végétal en contribuant à l'équilibre et à la diversité biologique de l'environnement</p> <p>e) Maîtriser dans le temps et l'espace l'évolution d'un milieu vivant</p>
6) Gérer des projets	<p>a) Assurer des responsabilités d'encadrement et de management</p> <p>b) Diriger un chantier</p>

## 2. Le programme du cursus

Cette formation vise à former des techniciens supérieurs pouvant être qualifié « d’auteurs de projet et/ou collaborateurs d’un auteur de projet en architecture des parcs et jardins ». Cette formation se veut technique, une réelle formation de professionnel de bureaux et d’assistant en direction de chantier. Elle est plus basée sur le domaine privé et sur les petits espaces publics ruraux et urbains ; ce qui fait sa complémentarité avec l’échelle des masters architecte paysagiste.

Ainsi, ces techniciens seront capables d’assister les auteurs de projets d’espaces publics et de paysage dans leur démarche de conception. De plus, ils dressent et gèrent les aspects techniques et administratifs de projets d’architecture paysagère de toutes nature et sont les représentants de l’auteur de projets dans la conduite d’un chantier.

*Quelques débouchés :*

Dans les bureaux d’études en département « espaces verts » des villes et grandes agglomérations ;

Dans les administrations publiques, aménagement du territoire et environnement ;

Dans les bureaux d’études et les entreprises d’espaces verts (développement de projets d’architecture du paysage, plans techniques, métré, cahiers de charge, chantiers, DAO-CAO appliqués à l’architecture du paysage...)

## • Bloc 1 AJP

Acronyme	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJP0001-1	Atelier projet I	Etude de projet	54	8	Q1
		Initiation à la composition	24		
ARJP0002-1	Atelier projet II	Etude de projet	54	7	Q2
ARJP0003-1	Atelier & techniques de l'architecture & sciences appliquées	Mathématiques appliquées	15	4	Q1
		Informatique photoshop	15		
		DAO-CAO	15		
ARJP0004-1	Biologie appliquée & connaissance des techniques I	Connaissance des plantes	27	6	Q1
		Botanique	38		
ARJP0005-1	Biologie appliquée & connaissance des techniques II	Connaissance des plantes	27	5	Q2
		Botanique (systématique)	26		
ARJPOOO6-1	Connaissance des techniques & Sciences appliquées I	Connaissance des matériaux	36	5	Q1
		Chimie	12		
ARJPOOO7-1	Connaissance des techniques & Sciences appliquées II	Techniques de construction	36	5	Q2
		Physique	14		
ARJPOOO8-1	Gestion et économie I	Gestion et économie	36	3	Q1
ARJPOOO9-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage I	Histoire de l'art et des jardins	24	5	Q2
		Histoire de l'urbanisme	12		
		Paysage	24		
ARJPOO10-1	Sciences du sol & sciences appliquées & paysage	Pédologie et fertilisation	24	4	Q2
		Chimie	14		
		Phytosociologie	12		
ARJPOO11-1	Techniques de l'architecture & Sciences appliquées I	Projections et perspectives	24	4	Q1
		Mathématiques	15		
		Techniques graphiques	15		
ARJPOO12-1	Techniques de l'architecture I	Techniques graphiques	48	4	Q2

## • Bloc 2 AJP

Acronyme	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJPOO13-1	Atelier projet III	Etude de projet	54	6	Q1
ARJPOO14-1	Atelier projet IV	Etude de projet	63	9	Q2
		Topographie	12		
		Techniques graphiques	12		
ARJPOO15-1	Technique de l'architecture II	Techniques graphiques	24	4	Q1
		DAO	24		
ARJPOO16-1	Connaissance des techniques & Sciences appliquées III	Connaissance des matériaux	24	4	Q2
		Techniques de construction	24		
ARJPOO17-1	Connaissance des techniques & Sciences appliquées IV	Physique optique	14	4	Q1
		Topographie	36		
ARJPOO18-1	Connaissance des techniques & techniques de l'architecture	Plan de plantations	30	6	Q1
		Connaissance des plantes	27		
ARJPOO19-1	Connaissance des techniques I	Connaissance des plantes	24	4	Q2
		Phytosociologie	12		
ARJPOO20-1	Communication et langues I	Techniques de communication	24	4	Q2
		Anglais	24		
ARJPOO21-1	Histoire de l'art, de l'esthétique et du paysage II	Histoire de l'art & Paysage	24	4	Q1
		Histoire de l'architecture	24		
ARJPOO22-1	Paysage et environnement & Biologie	Espaces verts	12	6	Q1
		Ecologie	24		
		Etude du paysage	24		
		Urbanisme	12		
ARJPOO23-1	L'architecture appliquée	Cahier des charges	32	9	Q2
		Dessin d'architecture	32		
		DAO CAO	36		

8

## • Bloc 3 AJP

UE	UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	H	ECTS	QUADRI
ARJPOO24-1	Connaissance des techniques II	Technique de construction III	24	4	Q1
		Gestion de chantier	24		
ARJPOO25-1	Communication et langues II	Techniques de communication	24	4	Q1
		Anglais	24		
ARJPOO26-1	Droit appliqué	Droit appliqué	24	3	Q1
		Déontologie	12		
ARJPOO27-1	Paysage et environnement & techniques de l'architecture	Plan de plantations	36	4	Q1
		Connaissances des plantes aquatiques	12		
ARJPOO28-1	Techniques de l'architecture III	DAO CAO	48	4	Q1
ARJPOO29-1	Atelier projet V	Etude de projet	90	10	Q1
ASTG0001-1	<b>Stage</b>			15	Q2
ATFE0001-1	<b>TFE</b>			16	Q2